

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1907)  
**Heft:** 67

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



REVUE MENSUELLE, ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES  
SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

Administration, Rédaction : Albert SILVESTRE, Genève.

Juin 1907

N° 67

Juni 1907

Prix du Numéro . . . . . 25 cts.  
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer . . . . . 25 cts.  
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . . . Fr. 5 per Jahr

#### SOMMAIRE :

1<sup>er</sup> Assemblée générale. — 2<sup>o</sup> Expositions. — 3<sup>o</sup> Commission fédérale des Beaux-Arts. — 4<sup>o</sup> Proposition de la Section de Lucerne (Compétences des délégués). — 5<sup>o</sup> Correspondances des Sections et des Sociétaires. — 6<sup>o</sup> Nouvelles Diverses. — Nécrologie. Memento des expositions annoncées ou en formation. Bulletin des expositions ouvertes à visiter. — 7<sup>o</sup> Bibliographie.

#### Assemblée générale à Fribourg.

Samedi 22 juin, à 2 heures, à l'*Hôtel de la Tête Noire*, assemblé des délégués.

Dimanche 23 juin, à 10 heures, dans la salle du Grand Conseil à l'*Hôtel Cantonal*, assemblée générale.

Samedi soir, à 8 1/2 heures, réunion familiale à la Brasserie Belvédère.

Dimanche matin, de 8 à 10 heures, visite des Musées.

Dimanche à 1 1/2 heure, Banquet aux *Charmettes* (Tramway) prix 3 fr. 50.

Après le banquet visite de la ville basse et des curiosités de la ville.

#### Candidats.

Nous avons omis par erreur sur la liste des candidats présentés par les sections. M. Fritz Gils, peintre à St.-Gall, Turnus 1903, 1906 et 1907 ; Section de Zurich.

Les noms des candidats suivants présentés par la section de Paris nous sont parvenus trop tard pour paraître dans le précédent n° du journal.

MM. Dunand John, sculpteur, 74, rue Hallé, Paris, 14<sup>e</sup> arr. un ancien membre de la société ayant donné sa démission et demandant sa réintroduction.

Schmied, François-Louis, artiste-peintre et graveur, 72, rue Hallé, Paris, 14<sup>e</sup> arr. (aucune indication des expositions auxquelles cet artiste a pris part).

Fornerod, Rodolphe, 8, rue Lamark, Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, 1907.

Marclay, Henri, sculpteur, 13 rue Méchain.

Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, 1905 et 1906.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 sections ont répondu aux différentes propositions figurant à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Malheureusement ces réponses n'étant pas toujours très complètes il est assez difficile d'en tirer des conclusions définitives, elles pourront servir néanmoins, d'indication et faciliteront la tâche des délégués :

1<sup>o</sup> En ce qui concerne l'*augmentation de la cotisation*. 7 sections sont d'accord pour l'augmentation. 4 voudraient en voir porter le montant à 10 francs, (Lucerne, Zurich,